



INSPIRE Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council

ANNEXES

Directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE)

Dans le cas de la France, les recouvrements de compétences la multiplicité des production pose des problèmes d'efficacité. Une façon de les éviter est la mutualisation de la production.

C'est l'orientation qui est prise avec le CRIGE en Région depuis une quinzaine d'années et avec le géoportail national.

Dans le cadre de l'application de la Directive INSPIRE, l'Etat français propose un portail permettant l'accessibilité par le public des paramètres de la Directive : le Géoportail adossé au Géocatalogue. Tous les paramètres n'y sont pas encore installés.

Géoportail et Géocatalogue nationaux sont conçus pour fonctionner en synergie avec les organisations régionales et locales équivalentes, par le biais du moissonnage des catalogues et la co-visualisation.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) préexiste à la directive INSPIRE. Ses objectifs initiaux sont la rationalisation de l'acquisition et de la production des données géographiques régionales grâce à la mutualisation, ainsi que l'animation d'un réseau géomatique. Les outils mis en place (portail et catalogue) lui permettent d'agir comme l'infrastructure de données spatiales (IDS) régionale. Les données proposées par le CRIGE sont créées et déposées notamment par les collectivités territoriales de la région et complètent celles proposées à l'échelon national.

ANNEXE I

THÈMES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES VISÉS À L'ARTICLE 6, POINT A), À L'ARTICLE 8, PARAGRAPHE 1, ET À L'ARTICLE 9, POINT A)

1. Référentiels de coordonnées

Systèmes de référencement unique des informations géographiques dans l'espace sous forme d'une série de coordonnées (x, y, z) et/ou la latitude et la longitude et l'altitude, en se fondant sur un point géodésique horizontal et vertical.

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut Géographique National IGN](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

2. Systèmes de maillage géographique

Grille multi-résolution harmonisée avec un point d'origine commun et une localisation ainsi qu'une taille des cellules harmonisées.

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut Géographique National IGN](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

3. Dénominations géographiques

Noms de zones, de régions, de localités, de grandes villes, de banlieues, de villes moyennes ou d'implantations, ou tout autre élément géographique ou topographique d'intérêt public ou historique.

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut Géographique National IGN](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques INSEE](#)

Bases de données librement téléchargeables sur le site de l'INSEE

4. Unités administratives

Unités d'administration séparées par des limites administratives et délimitant les zones dans lesquelles les États membres détiennent et/ou exercent leurs compétences, aux fins de l'administration locale, régionale et nationale.

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut Géographique National IGN](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques INSEE](#)

Bases de données librement téléchargeables sur le site de l'INSEE

5. Adresses

Localisation des propriétés fondée sur les identifiants des adresses, habituellement le nom de la rue, le numéro de la maison et le code postal.

[Institut Géographique National IGN](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

NB : certaines collectivités ont créé leur propre référentiel adresse

6. Parcelles cadastrales

Zones définies par les registres cadastraux ou équivalents.

[REFERENTIEL Direction Générale des Finances Publiques](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

7. Réseaux de transport

Réseaux routier, ferroviaire, aérien et navigable ainsi que les infrastructures associées. Sont également incluses les correspondances entre les différents réseaux, ainsi que le réseau transeuropéen de transport tel que défini dans la décision no 1692/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 1996 sur les orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport [1] et les révisions futures de cette décision.

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut Géographique National IGN](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

[Données du Chemin de Fer de Provence](#)

[Données sur les Lignes Express Régionales](#)

8. Hydrographie

Éléments hydrographiques, y compris les zones maritimes ainsi que toutes les autres masses d'eau et les éléments qui y sont liés, y compris les bassins et sous-bassins hydrographiques. Conformément, le cas échéant, aux définitions établies par la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau [2] et sous forme de réseaux.

[REFERENTIEL NATIONAL : Institut Géographique National IGN](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

[Référentiel BDCarthage](#)

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

9. Sites protégés

Zone désignée ou gérée dans un cadre législatif international, communautaire ou national en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.

[Sites du conservatoire du littoral](#)

[Parcs naturels régionaux](#)

[1] JO L 228 du 9.9.1996, p. 1. Décision modifiée en dernier lieu par le règlement (CE) no 1791/2006 du Conseil (JO L 363 du 20.12.2006, p. 1).

[2] JO L 327 du 22.12.2000, p. 1. Directive modifiée par la décision no 2455/2001/CE (JO L 331 du 15.12.2001, p. 1).

ANNEXE II

THÈMES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES VISÉS À L'ARTICLE 6, POINT A), À L'ARTICLE 8, PARAGRAPHE 1, ET À L'ARTICLE 9, POINT B)

1. Altitude

Modèles numériques pour l'altitude des surfaces terrestres, glaciaires et océaniques. Comprend l'altitude terrestre, la bathymétrie et la ligne de rivage.

REFERENTIEL NATIONAL : Institut Géographique National IGN

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

Modèles Numériques de Terrain produits dans le cadre des nouvelles orthophotographies produites en Région Provence-Alpes Côte d'Azur dans le cadre du CRIGE PACA

Bases de données librement téléchargeables sur le site du CRIGE

2. Occupation des terres

Couverture physique et biologique de la surface terrestre, y compris les surfaces artificielles, les zones agricoles, les forêts, les zones (semi-)naturelles, les zones humides et les masses d'eau.

Couche géographique de l'Occupation du sol produite par le CRIGE

Bases de données librement téléchargeables sur le site du CRIGE

3. Ortho-imagerie

Images géoréférencées de la surface terrestre, provenant de satellites ou de capteurs aéroportés.

Orthophotographies de haute précision produites en groupement de commande

Bases de données librement téléchargeables sur le site du CRIGE

Ces orthophotographies ont un pixel de 15 cm sur les Bouches du Rhône, 20 cm sur 06 les Alpes-Maritimes, 25 cm sur les Alpes et le Vaucluse, 50 cm sur le VAR.

Photographies du littoral prises dans les années 1920 par les militaires de l'aéronavale française. Ces Images anciennes du littoral ont été scannées, géoréférencées et transformées en une couche du système d'information géographique régional et mis à disposition publique sur le site du CRIGE PACA.

Bases de données accessibles aux ayants-droits sur le site du CRIGE

4. Géologie

Géologie caractérisée en fonction de la composition et de la structure. Englobe le substratum rocheux, les aquifères et la géomorphologie.

Ces données ne sont pas utilisées ni acquises par la Région mais par un organisme d'Etat en charge de cette thématique ; le BRGM ; Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Un système de mise à disposition des données par internet existe ; info-terre

Exemple ; <http://infoterre.brgm.fr/viewerlite/MainTileForward.do>

Bases de données payantes

ANNEXE III

THÈMES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES VISÉS À L'ARTICLE 6, POINT B), ET À L'ARTICLE 9, POINT B)

1. Unités statistiques

Unités de diffusion ou d'utilisation d'autres informations statistiques.

[Utilisation des zonages de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques INSEE](#)

[Zonages d'application des politiques régionales \(COTEFE, zonage Emploi-Formation\)](#)

2. Bâtiments

Situation géographique des bâtiments.

[Sites de la région](#)

[Lycées](#)

Bases de données librement téléchargeables sur le site du CRIGE

[Cales de mises à l'eau ; cette couche a été produite par la Région pour les besoins de la politique régionale de la Mer. Elle va être versée au CRIGE](#)

3. Sols

Sols et sous-sol caractérisés selon leur profondeur, texture, structure et teneur en particules et en matières organiques, pierrosité, érosion, le cas échéant pente moyenne et capacité anticipée de stockage de l'eau.

Une partie des caractéristiques se trouve sur le site du BRGM. Bureau de Recherches Géologiques et Minières. infoterre.brgm.fr

Bases de données payantes – Réflexion en cours sur une acquisition mutualisée.

4. Usage des sols

Territoire caractérisé selon sa dimension fonctionnelle prévue ou son objet socioéconomique actuel et futur (par exemple, résidentiel, industriel, commercial, agricole, forestier, récréatif).

5. Santé et sécurité des personnes

Répartition géographique des pathologies dominantes (allergies, cancers, maladies respiratoires, etc.) liées directement (pollution de l'air, produits chimiques, appauvrissement de la couche d'ozone, bruit, etc.) ou indirectement (alimentation, organismes génétiquement modifiés, etc.) à la qualité de l'environnement, et ensemble des informations relatif à l'effet de celle-ci sur la santé des hommes (marqueurs biologiques, déclin de la fertilité, épidémies) ou leur bien-être (fatigue, stress, etc.).

Dans le cadre de ses compétences d'observatoire régional de la santé, la Région participe au développement d'une base de données sur la santé de ses habitants ;

<http://www.orspaca.org>

http://www.orspaca.org/pdf/site_sirsepace.pdf

<http://www.sirsepace.org>

6. Services d'utilité publique et services publics

Comprend les installations d'utilité publique, tels que les égouts ou les réseaux et installations liés à la gestion des déchets, à l'approvisionnement énergétique, à l'approvisionnement en eau, ainsi que les services administratifs et sociaux publics, tels que les administrations publiques, les sites de la protection civile, les écoles et les hôpitaux.

Les compétences sont multiples sur ce dossier et il est difficile de trouver toutes les origines.

7. Installations de suivi environnemental

La situation et le fonctionnement des installations de suivi environnemental comprennent l'observation et la mesure des émissions, de l'état du milieu environnemental et d'autres

paramètres de l'écosystème (biodiversité, conditions écologiques de la végétation, etc.) par les autorités publiques ou pour leur compte.

<http://www.geoportail.fr>

8. Lieux de production et sites industriels

Sites de production industrielle, y compris les installations couvertes par la directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution [1] et les installations de captage d'eau, d'extraction minière et de stockage.

[DREAL/BRGM](#)

9. Installations agricoles et aquacoles

Équipement et installations de production agricoles (y compris les systèmes d'irrigation, les serres et les étables).

<http://www.geoportail.fr>

10. Répartition de la population — démographie

Répartition géographique des personnes, avec les caractéristiques de population et les niveaux d'activité, regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.

[Utilisation des zonages de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques INSEE](#)

11. Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration

Zones gérées, réglementées ou utilisées pour les rapports aux niveaux international, européen, national, régional et local. Sont inclus les décharges, les zones restreintes aux alentours des sources d'eau potable, les zones vulnérables aux nitrates, les chenaux réglementés en mer ou les eaux intérieures importantes, les zones destinées à la décharge de déchets, les zones soumises à limitation du bruit, les zones faisant l'objet de permis d'exploration et d'extraction minière, les districts hydrographiques, les unités correspondantes utilisées pour les rapports et les zones de gestion du littoral.

Site de l'IFREMER, SEXTANT

12. Zones à risque naturel

Zones sensibles caractérisées en fonction des risques naturels (tous les phénomènes atmosphériques, hydrologiques, sismiques, volcaniques, ainsi que les feux de friche qui peuvent, en raison de leur situation, de leur gravité et de leur fréquence, nuire gravement à la société), tels qu'inondations, glissements et affaissements de terrain, avalanches, incendies de forêts, tremblements de terre et éruptions volcaniques.

[Les campagnes Litto3D figurent sur le géoportail](#)

13. Conditions atmosphériques [Non](#)

Conditions physiques dans l'atmosphère. Comprend les données géographiques fondées sur des mesures, sur des modèles ou sur une combinaison des deux, ainsi que les lieux de mesure.

14. Caractéristiques géographiques météorologiques

Conditions météorologiques et leur mesure: précipitations, température, évapotranspiration, vitesse et direction du vent.

[Sur le site de METEO France](#)

[Sur le site de Wind Guru ; BASTON.FR](#)

15. Caractéristiques géographiques océanographiques

Conditions physiques des océans (courants, salinité, hauteur des vagues, etc.).

Pas disponible par la région ni le CRIGE, IFREMER ?

16. Régions maritimes

Conditions physiques des mers et des masses d'eau salée divisées en régions et en sous-régions à caractéristiques communes.

[SITES DE RECHERCHE](#)

17. Régions biogéographiques

Zones présentant des conditions écologiques relativement homogènes avec des caractéristiques communes.

[NON DISPONIBLE](#)

18. Habitats et biotopes

Zones géographiques ayant des caractéristiques écologiques particulières — conditions, processus, structures et fonctions (de maintien de la vie) — favorables aux organismes qui y vivent. Sont incluses les zones terrestres et aquatiques qui se distinguent par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques ou biotiques, qu'elles soient naturelles ou semi-naturelles.

[SITES DE RECHERCHE](#)

19. Répartition des espèces

Répartition géographique de l'occurrence des espèces animales et végétales regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.

[SITES DE RECHERCHE](#)

20. Sources d'énergie

Sources d'énergie comprenant les hydrocarbures, l'énergie hydraulique, la bioénergie, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la source.

SITES MULTIPLES

21. Ressources minérales

Ressources minérales comprenant les minerais métalliques, les minéraux industriels, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la ressource.

BRGM infoterre

[1] JO L 257 du 10.10.1996, p. 26. Directive modifiée en dernier lieu par le règlement (CE) no 166/2006 du Parlement européen et du Conseil (JO L 33 du 4.2.2006, p. 1).
